



À l'intention des pharmaciens propriétaires

## Nouvel avis – Avis de rupture de stock

(bromocriptine (mésylate de), Co. 2,5 mg)

Dans l'infolettre 033 du 29 avril 2020, nous vous informions que le produit du médicament bromocriptine (mésylate de) en concentration de 2,5 mg inscrit à la *Liste des médicaments* était **en rupture de stock**.

Nous vous avisons que la RAMQ accepte également de payer **temporairement** au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule en concentration de **1,25 mg** du mélange de poudre de bromocriptine (mésylate de) avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, à partir du **22 avril 2020**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

bromocriptine (mésylate de)	Caps.	1,25 mg	99113772
-----------------------------	-------	---------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre de bromocriptine (mésylate de) avec tout véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition, y compris les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Veuillez noter que depuis le 31 octobre 2018 les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au Programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Développeurs de logiciels – Pharmacie